



Plus de 150 sportifs de haut niveau mêlés à un nouveau **scandale de dopage** Page B 4

Radicalisation Le collège Maisonneuve attend toujours son fonds d'urgence Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 72

LE DEVOIR, LE LUNDI 4 AVRIL 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

PARADIS FISCAUX

Les « Panama papers » ébranlent la planète

KARL RETTINO-PARAZELLI

La plus importante fuite de données de l'histoire du journalisme a fait trembler la planète entière dimanche. Les « Panama Papers », qui ouvrent une brèche 1500 fois plus imposante que celle créée par WikiLeaks, exposent plus que jamais l'usage des paradis fiscaux par les plus riches de ce monde. Et il ne s'agit que de la « pointe de l'iceberg », notent les experts consultés par *Le Devoir*.

Les documents qui attirent aujourd'hui l'attention ont d'abord été obtenus par le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*. Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) a ensuite réparti le travail d'exploitation entre les publications membres.

Pendant près d'un an, plus de 370 journalistes œuvrant au sein d'une centaine de médias différents ont épluché quelque 11,5 millions de documents, soit 2600 gigaoctets de données secrètes. C'est une source anonyme qui a transmis ces données au quotidien établi à Munich par communication chiffrée, sans exiger de contrepartie financière et moyennant le respect de certaines mesures de sécurité qui n'ont pas été dévoilées, a raconté Bastian Obermayer, un des journalistes de la publication allemande.

VOIR PAGE A 8 : PANAMA



CLÉMENT ALLARD ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Le premier ministre Philippe Couillard s'est porté à la défense de Sam Hamad, qui s'est retiré temporairement du Conseil des ministres le temps que durera l'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

ÉTHIQUE

Le retrait d'Hamad ne calme pas le jeu

Les partis d'opposition critiquent vivement Couillard

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il est (temporairement) parti, mais la polémique demeure. Le retrait de Sam Hamad du Conseil des ministres — et le soutien affiché par Philippe Couillard à son endroit — n'a aucunement calmé les ardeurs de l'opposition, qui continuent à demander son renvoi pur et simple du cabinet.

Au lieu d'apaiser la situation, les développements de samedi ont donné l'impression d'apporter de l'eau au moulin de l'indignation des partis d'opposition. « Philippe Couillard lui donne sa confiance, il lui laisse sa limousine... Ce n'est pas une grosse sanction », s'étonne le député péquiste Bernard Drainville.

M. Hamad a diffusé un communiqué samedi disant qu'il se retire temporairement de ses fonctions de président du Conseil du trésor et de ministre responsable de l'Administration gouvernementale (Carlos Leitão le remplacera). La décision de M. Hamad a été immédiatement qualifiée de « noble et courageuse » par le premier ministre Couillard.

Le retrait de M. Hamad durera le temps que le Commissaire à l'éthique et à la déontologie enquête sur les révélations d'un reportage récent de l'émission *Enquête*. Concernant celles-ci, l'ancien coprésident de la campagne au leadership de Philippe Couillard n'en démord pas: il n'a rien fait de mal et n'a pas tenté de favoriser l'entreprise de son ami Marc-Yvan Côté.

« On attaque injustement mon intégrité », écrit-il dans sa déclaration. « Je ne peux accepter

VOIR PAGE A 8 : HAMAD

POINT CHAUD

Dans les coulisses du gouvernement Marois

Le gouvernement Marois a été le théâtre de sérieux tiraillements, expose Dominique Lebel dans l'ouvrage *Dans l'intimité du pouvoir: journal politique 2012-2014*.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Grâce à des dizaines et des dizaines de notes qu'il a colligées minutieusement dans des petits carnets noirs, l'ex-directeur de cabinet adjoint de

la première ministre Pauline Marois offre une nouvelle perspective — à partir du centre du pouvoir — sur les débats houleux de l'équipe aux commandes de l'État entre la « victoire en demi-teinte » du 4 septembre 2012 et l'« humiliation totale » du 7 avril 2014.

Les rumeurs d'un saut de l'actionnaire de contrôle de Québecor,

Pierre Karl Péladeau, dans l'arène politique, suscitent de vives craintes au sein du Conseil des ministres, mentionne-t-il sans détour dans son « journal politique » de plus de 425 pages. « [Un ministre] met en garde la première ministre contre un candidat très à droite. Il laisse entendre que son arrivée pourrait brouiller l'équipe en place. [Il a dit]: « Vous avez réussi l'équilibre au sein du Parti, pourquoi mettre cela à risque? », note Dominique Lebel le 11 février 2014. Un autre ministre parie deux se-

maines plus tard que M. Péladeau « ne durera pas trois mois » au sein d'un éventuel deuxième gouvernement Marois. « Les prises de position passées du propriétaire de Québecor en dérangent plusieurs. »

M. Lebel jette aussi un nouvel éclairage sur l'unanimité de façade du Conseil des ministres à l'égard du projet de charte de la laïcité signée Bernard Drainville. « Le débat est rapidement empreint d'émotion », note-t-il. Selon lui, « au moins la moitié des mi-

VOIR PAGE A 8 : MAROIS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Dominique Lebel a été le directeur de cabinet adjoint de la première ministre Pauline Marois.

AUJOURD'HUI



Culture

Joe Walker ou l'art du montage.

Le monteur cinématographique le plus demandé à Hollywood parle de son métier, de Denis Villeneuve, de Steve McQueen... et de Stanley Kubrick. Page B 8

Actualités

Élections fédérales.

Les grandes dépenses n'assurent pas la victoire, mais... Page A 2

Le Monde

Néo-maoïsme. Une chronique de François Brousseau sur la Chine et sa politique de répression. Page B 1

Éditorial

Primaires américaines.

Place au Wisconsin. Un éditorial de Guy Taillefer. Page A 6



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2

ACTUALITÉS

AUSTÉRITÉ

Les centres de femmes sonnent l'alarme

KARL
RETTINO-PARAZELLI

Les mesures d'austérité du gouvernement libéral ont un impact bien réel sur les femmes qui fréquentent les centres de femmes du Québec, au point d'appauvrir le quart d'entre elles, révèle un rapport dévoilé dimanche par l'IR des centres de femmes du Québec.

Dans la foulée des décisions prises par le gouvernement de Philippe Couillard depuis son arrivée au pouvoir, l'IR des centres de femmes du Québec, qui se décrit comme le plus « grand réseau féministe d'action communautaire autonome », a senti le besoin de sonder le terrain.

Au cours de la dernière année, ce réseau a interrogé quelques centaines de femmes qui fréquentent les 90

centres répartis à travers le Québec et celles qui ont participé à différents ateliers pour savoir comment les décisions politiques récentes influent sur leur quotidien. Leurs réponses et témoignages sont compilés dans le document rendu public dimanche.

Appauvrissement

Sur le plan économique, 26% des femmes consultées disent s'appauvrir. Il s'agit essentiellement de mères seules ou de femmes à la retraite. « Les femmes affirmant être en situation de pauvreté évoquent souvent [le fait de] souffrir de solitude, de peur, de colère, d'insécurité ou de détresse », souligne le rapport.

« Ce qui m'a le plus frappée, c'est l'augmentation de la pauvreté et de la détresse que ça engendre, détresse à la fois économique et psychologique »,

souligne la présidente de l'IR, Carole Mathieu.

Plus de 47% des répondantes jugent par ailleurs que l'accès aux services de santé et aux services sociaux est de plus en plus difficile, notamment en raison de la réorganisation du réseau de la santé ou de la privatisation de certains soins.

Parmi les autres questions abordées, 15% des femmes qui ont été consultées affirment qu'elles doivent diminuer la qualité ou la quantité de nourriture qu'elles achètent parce que le coût des aliments est trop élevé pour leurs moyens financiers.

Ventes vides

Selon M^{me} Mathieu, cette enquête se veut surtout le reflet d'une réalité qu'elle observe quotidiennement. Elle-même travailleuse au centre

des femmes de Verdun depuis 15 ans, elle constate une augmentation du nombre de femmes qui font les frais des compressions ou qui frappent à sa porte le ventre vide.

Le réseau des centres de femmes n'a pas vu ses subventions gouvernementales réduites par le gouvernement libéral, admet-elle, mais le soutien public demeure à son avis insuffisant. « Si, par le passé, on achetait six pains pour organiser un déjeuner, maintenant, on en achète douze, explique-t-elle. Les subventions n'augmentent pas au même rythme que la pauvreté. »

Le dévoilement du rapport de l'IR marque le début d'une semaine d'actions des centres de femmes, qui dénonceront l'austérité dans tout le Québec au cours des prochains jours.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Dans les circonscriptions où la lutte est serrée, l'argent dépensé peut changer le résultat. Ci-dessus, des affiches de Gilles Duceppe (BQ) et d'Hélène Laverdière (NPD), dans Laurier-Sainte-Marie.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les grandes dépenses n'assurent pas la victoire, mais...

JORDAN PRESS
JOAN BRYDEN
à Ottawa

Les votes ne s'achètent pas. Du moins, c'est ce qui ressort des rapports financiers de campagne qui ont été soumis à Elections Canada par les femmes et les hommes ayant tenté de mettre la main sur un siège de la Chambre des communes lors des élections fédérales de l'automne dernier.

La plupart du temps, les candidats les plus dépensiers n'ont pas gagné le 19 octobre, selon une analyse réalisée par La Presse canadienne.

Et si dépenser beaucoup ne garantissait pas nécessairement la victoire, ne pas dépenser suffisamment (au moins pour demeurer concurrentiel par rapport à ses adversaires) était le moyen le plus sûr d'être défait, indique l'analyse.

Parmi les 100 candidats les plus dépensiers du scrutin, 57 ont été vaincus, dont 12 par des rivaux faisant aussi partie de ce palmarès.

Les résultats pour les 50 plus dépensiers étaient encore pires, environ trois cinquièmes d'entre eux, soit 31 candidats au total, ayant échoué à se faire élire. Sur le lot, six ont été défaits par des candidats figurant également dans le top 50.

Important coup de pouce

L'analyse est basée sur les dépenses visées par le plafond des dépenses électorales imposé par la loi. Les autres dépenses comme l'essence et le kilométrage liés à l'usage d'un véhicule personnel, les frais de garde d'enfants ou les réceptions servant à remercier les bénévoles doivent être rapportées à Elections Canada, mais ne sont pas concernées par le plafond.

Cette analyse pourrait contribuer à expliquer pourquoi la campagne de onze se-

maines a fini par se transformer en une bataille entre le Parti libéral et le Parti conservateur, qui sont les formations politiques les mieux nanties du pays, dont le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti vert ont été exclus.

En moyenne, les candidats conservateurs ont dépensé 90 665 \$, soit beaucoup plus que les 71 660 \$ déboursés par leurs opposants libéraux. Les candidats néo-démocrates ont dépensé 54 404 \$ alors que leurs homologues verts ont déboursé à peine 12 642 \$.

Royce Koop, un politologue de l'Université du Manitoba, affirme qu'il ne fait aucun doute que l'argent peut aider un candidat à gagner, particulièrement dans les circonscriptions très disputées.

Il ne fait aucun doute que l'argent peut aider un candidat à gagner

Par exemple, le candidat néo-démocrate Kennedy Stewart a dépensé près de 180 600 \$ pour sa campagne dans Burnaby-Sud, en Colombie-Britannique, alors que son adversaire libéral, Adam Pankratz, a déboursé 33 902 \$. M. Pankratz a perdu par seulement un point de pourcentage, un résultat qui, selon M. Koop, aurait pu être différent si le libéral avait été plus compétitif sur le plan financier.

« La plupart des Canadiens pensent au parti lorsqu'ils votent, alors les dépenses et les bénévoles au niveau local auront un impact beaucoup plus grand dans les courses serrées, indique-t-il. Si vous menez une bonne campagne, une campagne bien financée et dotée d'un nombre suffisant d'employés, vous allez être en mesure de devancer juste assez votre opposant. »

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le cercueil de Claire Kirkland-Casgrain escorté samedi par des membres de sa famille au sortir de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde

CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN 1924-2016

Des adieux nationaux à une « super femme »

STÉPHANIE MARIN
VICKY
FRAGASSO-MARQUIS

Claire Kirkland-Casgrain a cumulé les « premières » au cours de sa vie et même après son décès, elle en aura réalisée une autre: celle d'être la première femme à recevoir des funérailles nationales, qui ont été célébrées samedi à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal.

Quelques centaines de personnes sont allées saluer celle qui a été une pionnière de la politique et de la société québécoise: elle fut non seulement la première femme élue à l'Assemblée nationale, mais aussi la première femme ministre et la première femme juge au Québec.

Plusieurs dignitaires de la scène politique provinciale et fédérale étaient présents. On a pu

notamment voir les ex-premiers ministres du Québec Jean Charest et Pauline Marois, le chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, et celui de la Coalition avenir Québec, François Legault, mais aussi des politiciens fédéraux comme le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, et le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair.

Le premier ministre actuel, Philippe Couillard, a été le premier à livrer un discours au tout début de la sobre cérémonie.

Dans son allocution, M. Couillard est allé d'une anecdote toute personnelle, relatant une conversation qu'avaient eue ses parents sur le statut des femmes alors qu'il était enfant — ils discutaient en l'occurrence de la Loi sur la capacité juridique des femmes mariées, qu'a fait adopter Claire Kirkland-Casgrain en

1964. M. Couillard a conclu qu'elle était « l'un des plus beaux exemples » dont pouvaient s'inspirer les femmes.

« Nous sommes conscients du chemin parcouru et du chemin qu'il nous reste à faire. Et il en reste, a-t-il dit. Pionnière est le bon mot pour décrire l'apport inestimable de Claire Kirkland-Casgrain à l'avancement du Québec vers la modernité. »

Multiples plafonds

M. Couillard a souligné qu'en 2012, le Québec avait élu la première femme première ministre de son histoire, Pauline Marois, qui était présente dans la cathédrale. « Une avancée dont il faut souligner le lien avec celle dont la mémoire nous rassemble ici », a-t-il ajouté.

M^{me} Marois avait qualifié la défunte de femme « remarquable, avec beaucoup de caractère », peu avant d'entrer dans la cathédrale. « Elle a vraiment brisé, pour nous les femmes, quelques plafonds de verre », a-t-elle déclaré sur le parvis.

Après le discours du premier ministre, la fille de la défunte, Line Casgrain, et son mari, l'avocat bien connu Julius Grey, ont pris la parole, suivis de l'ex-bâ-

tonnière Julie Latour, épouse du fils de M^{me} Kirkland-Casgrain.

Line Casgrain a parlé de sa mère, une « super femme », inépuisable, qui a été très présente pour ses enfants.

Elle a expliqué que ses deux parents partageaient les mêmes valeurs, et voyaient « un urgent besoin de brasser le Québec et de le moderniser ». « Je suis fière de dire que ma mère a fait la Révolution tranquille, qui a bénéficié à tous », a-t-elle déclaré.

La co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, a rappelé que la femme a été une véritable artisanne de la Révolution tranquille, mais que l'ampleur de sa contribution a été un peu oubliée, comme cela arrive souvent aux femmes dans l'histoire.

Le ministre Stéphane Dion, qui représentait pour sa part le gouvernement fédéral, a tenu à souligner qu'il n'était pas si loin le temps où les femmes vivaient sous l'autorité des hommes au Québec, et qu'il fallait encore travailler à parfaire l'égalité entre les sexes.

Claire Kirkland-Casgrain est décédée le 24 mars, à l'âge de 91 ans.

La Presse canadienne

Entrepreneurs
Pensez ProgrammeUP2.com
(450) 447-0462

- JE N'AI PLUS DE PLAISIR
- ENCORE DES PLAINTES
- JE DIRIGE UNE GARDERIE
- PERSONNE NE FAIT DE SUIVIS...
- IL Y A JUSTE MOI QUI RAME!
- LAISSE FAIRE, JE VAIS LE FAIRE!
- C'EST LA FAUTE DE PERSONNE JE SUPPOSE...
- ON FAIT TOUJOURS LES MÊMES ERREURS
- JE PASSE MON TEMPS À ÉTEINDRE DES FEUX

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2016-04-02

LOTTO 649	02 15 21 23 40 41 44	23 compl.	LOTTO 499	08 20 21 25 33 40	36 compl.
-----------	----------------------	-----------	-----------	-------------------	-----------

Prochain gros lot (approx.) : 13 000 000 \$
+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
35735829-03

Extra 2899245

Résultats des tirages du : 2016-04-01

LOTTO MAX	05 06 27 28 31 41 45	12 compl.	Extra	4678666
-----------	----------------------	-----------	-------	---------

Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$
+ MAXIMILLIONS 6 lots de 1 million \$ (approx.)

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

L'avenir du passé

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Depuis quelques semaines, pour varier un peu, j'écoute au réveil Bernard Derome à Radio-classique. L'ancienne vedette de Radio-Canada ne joutit plus pour l'épauler des services de toute une équipe. Cela s'entend vite. Il glane essentiellement ses informations dans les journaux. Il improvise, tant bien que mal, pour offrir à son auditoire un survol léger de l'actualité.

Du temps où il était à Radio-Canada, Bernard Derome comptait sur une véritable salle de nouvelles pour l'alimenter. Le travail considérable abattu par son équipe de journalistes lui permettait de nourrir un vaste public. Désormais seul en selle, il ne peut espérer que le distraire.

À la fin de chacune de ses interventions, l'ancien chef d'antenne joue le disque-jockey. Invariablement, il emploie les mêmes formules. Deux ou trois mots sur Bach, les Beatles ou Haydn puis, en conclusion, toujours les mêmes expressions qui nous le font imaginer lançant un topo à la télévision: «On y va», «allons-y».

J'ai l'impression à tout coup d'entendre les répliques célèbres d'En attendant Godot. «Alors, on y va?», demande Vladimir. Et Estragon de lui répondre: «Allons-y». Et évidemment, personne ne va nulle part. Pas plus Derome que nous qui l'écoutons.



Une des photos les plus célèbres du maire Camillien Houde nous le montre ventru au possible, immense, occupant tout l'espace au premier but d'une partie de baseball des années 1950 arrangée avec le gars des vues.

Obsédé comme son devancier par le baseball, le maire Denis Coderre vient d'annoncer, déguisé en joueur, que la Ville de Montréal entend consacrer la bagatelle de 32 millions de dollars en dix ans pour la réfection et la construction d'espaces voués à ce jeu. Le baseball est certes amusant. Mais se dépenser ainsi pour gouverner grâce à pareil spectacle, est-ce là un jeu politique qui garantit l'avenir d'une collectivité?

Montréal a beau avoir perdu son équipe professionnelle depuis des lustres, elle possède encore nombre de terrains de baseball. Ils permettent aux 3500 joueurs amateurs recensés dans la métropole de s'adonner à leur sport.

Mais à voir l'élan avec lequel on se lance pour financer des projets de stades de baseball d'amphithéâtres de hockey, c'est à croire qu'on finira bientôt par nous jurer qu'il s'agit là de manifestations éclatantes de politiques publiques cohérentes.

«Où irons-nous?», demande Estragon. «Pas loin», répond Vladimir.



Le discours ambiant répète à qui veut l'entendre que nous allons de l'avant. Nous sommes contents d'éviter ainsi la tristesse de devoir constater que nous faisons la plupart du temps du surplace, répétant les mêmes scènes, les mêmes erreurs, les mêmes horreurs.

Entre 1957 et 1974, environ 28 000 bâtiments ont été détruits à Montréal. C'est 14 fois le nombre de constructions que les flammes avaient prises à la ville lors des terribles incendies de 1852. Du début des années 70 jusqu'à aujourd'hui, on en a détruit encore presque autant. Pareille légèreté à l'égard du passé montre qu'on ne considère pas vraiment donner du poids à l'avenir.

Dans le secteur Chabanel, une ancienne fabrique de munitions de la Seconde Guerre mondiale est vouée ces jours-ci aux pics des démolisseurs de la ville. Murs de briques, colonnes de bois, vastes espaces fendus par des puits de lumière: il s'agit d'un des derniers grands témoins de l'importante contribution des femmes à la guerre. On le rase pour construire des bureaux et une «cour de services», comme si le lieu existant n'était pas à même d'être réaménagé pour conserver pour l'avenir ces traces d'un tel passé.

Une fois l'ensemble rasé, une plaque commémorative doit être installée. Estragon à Vladimir: «On trouve toujours quelque chose, hein Didi, pour nous donner l'impression d'exister?»



La semaine dernière, Phyllis Lambert, fondatrice du Centre canadien d'architecture (CCA), 89 ans, affirmait que l'immeuble de Radio-Canada, désormais en vente, n'avait aucune valeur patrimoniale. Il ne faut pas avoir de remords ni de peine, disait-elle, à l'idée de voir disparaître cet édifice hideux où, en plus, elle se perd tout le temps.

En 1963, pour permettre la construction de cette maison des ondes inaugurée en 1973, plus de 5000 personnes ont été expropriées. Elles ont touché, à titre de dédommagement, 12,50\$ par pièce que comptait leur logement. Leur vie a été effacée pour que d'autres puissent plus facilement faire voir la leur.

Serait-il grave de raser cette tour à son tour? La vraie question est plutôt de savoir pourquoi, depuis si longtemps, la démolition est sans cesse présentée comme la principale solution dès lors qu'il est question de penser l'avenir.

Le problème de la réutilisation des ensembles architecturaux ne peut-il pas s'envisager autrement? La question de l'avenir de vastes ensembles, comme l'hôpital Victoria ou l'Hôtel-Dieu, se pose toujours trop peu ou trop tard. Comment peut-on se permettre de ne pas songer plus sérieusement à la nouvelle vie de ces édifices alors qu'on est déjà en train de construire ailleurs leurs remplaçants? La reconversion du patrimoine bâti ne se fait à peu près pas chez nous: soit on fige le passé dans une perspective muséale dépassée, soit on le détruit.

N'empêche, il paraît que «nous sommes contents», comme le dit Estragon. Mais «qu'est-ce qu'on fait, maintenant qu'on est content?».

Silence, cœurs et lapins à Maisonneuve

Le cégep sous tension, qui attend toujours son fonds d'urgence, a instauré des mesures d'apaisement

Le collège de Maisonneuve n'a pas attendu l'aide financière du gouvernement du Québec pour déployer différentes mesures — parfois originales — pour apaiser les tensions.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le collège de Maisonneuve n'a toujours pas obtenu l'aide financière de 400 000\$ promise il y a plus de trois semaines par la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, afin d'«implanter des mesures d'appui au vivre-ensemble», après la répétition d'actes d'incivilité, notamment dans la bibliothèque.

«Nous n'avons pas encore reçu les 400 000 dollars», a confirmé la porte-parole du cégep, Line Légaré, au cours du week-end. «Mais ça ne saurait tarder», a-t-elle ajouté, à moins de deux mois de la fin de la session hiver 2016.

La subvention exceptionnelle permettra à la direction du collège de Maisonneuve de faire l'embauche de «personnes-ressources qui travailleront auprès du personnel et des étudiants [afin de] maintenir un climat qui favorise l'apprentissage», avait mentionné la ministre David.

Le départ de cinq élèves en janvier 2015 pour grossir les rangs du groupe armé État islamique (EI) en Syrie et en Irak, ainsi que l'arrestation de deux autres, Sabrina Djaermane et Mahdi el Jamali — qui avait reçu les enseignements du prédicateur Adil Charkaoui — pour fabrication et possession d'explosifs, ont détérioré le climat à l'intérieur de l'établissement d'enseignement.

La direction du Collège de Maisonneuve refuse cependant de lier les actes de ces jeunes adultes à première vue «radicalisés» aux disputes entre élèves ou encore aux insultes proférées par des étudiants à des membres du personnel de la bibliothèque, qui ont été observées au fil des derniers mois.

«Il arrive que certains étudiants qui fréquentent la bibliothèque soient impolis à l'égard du personnel qui tente de faire respecter le code de conduite. Cette situation crée un climat de tension entre certains employés et certains étudiants, mais en aucun cas ces incidents ne peuvent être reliés à l'origine ethnique de nos étudiants et encore moins au phénomène de la radicalisation», a-t-elle indiqué par voie de communiqué il y a quelques semaines.

«Zone de travail en silence»

Cela dit, le collège de 7000 étudiants s'est décidé à faire respecter la loi et l'ordre — dont les règles sont énumérées dans le «Code de conduite». Pour y arriver, le cégep a réaménagé les principales zones de tension, puis y a renforcé la surveillance. «Nous avons procédé à un réaménagement afin de diminuer le bruit environnant la bibliothèque. Les tables ont été réparties sur les différents étages», peut-on lire sur une série d'affiches.

La direction invite les étudiants voulant bavarder à se donner rendez-vous dans l'une des «salle[s] de socialisation», faisant partie du «nouvel espace pour manger et socialiser». «Allez-y, c'est pour tout le monde.» Il y a

aussi la cafétéria et le café étudiant. Tous deux étaient pleins à craquer lors du passage du Devoir.

À l'intérieur de la «bibli», de grandes pancartes «zone de travail en silence» ont été installées à différents endroits.

De grands paravents et de petits panneaux compartimentent l'espace, ce qui complique sérieusement les regroupements.

«Vous n'avez pas le droit d'être trois», lance un agent de sécurité à une étudiante ayant tiré une chaise au bout d'une table pour travailler au côté de deux de ses camarades de classe. Elle range ses affaires.

L'agent poursuit son tour de garde. «Un rappel à tout le monde: ici, c'est silence», poursuit l'agent, mais cette fois-ci, à l'intention des dizaines de personnes éparpillées au cinquième étage. Ricanements. «Ça te fait rire, veux-tu sortir?» Ricanements. L'agent escorte l'étudiant à la sortie de la bibliothèque. Avant de le laisser partir, il réclame sa carte étudiante, puis il note son identité dans son calepin.

«Le gardien n'a pas d'autorité! Il a fait une technique de six mois, c'est tout, et maintenant il se croit tout permis», rétorque le jeune homme devenu persona non grata de la bibliothèque pendant 24 heures, avant de dévaler l'escalier roulant.

La Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGEECOM) s'est refusée à tout commentaire sur les mesures prises par la direction, disant s'exprimer «par le biais de lettres ouvertes seulement». La SO-

GEECOM a récemment dénoncé un «acharnement médiatique» consistant à «faire d'événements, qui n'ont rien d'anormal pour un cégep montréalais, les symptômes d'une prétendue percée de radicalisation islamiste».

Des lapins et des cœurs

La communauté du collège de Maisonneuve multiplie les initiatives pour apaiser le climat tendu par endroits et par moments, a observé Le Devoir. Des employés invitaient jeudi dernier les étudiants à marquer la «semaine de l'amitié» en gribouillant quelques mots à l'intérieur de cœurs imprimés sur une feuille de couleur — «Merci d'être toujours là pour moi», par exemple — et de les épingler dans le foyer devant la cafétéria.

«Il y avait ici un petit enclos à lapins ici la semaine dernière, avant le congé de Pâques», fait remarquer une étudiante de première année dans un échange avec Le Devoir. «Ils étaient bien cute, ajoute-t-elle, tout en remettant en question la pertinence d'une telle activité. Nous sommes quand même au cégep...» À quelques mètres, des adolescents sont postés derrière un kiosque d'OXFAM, tandis que d'autres s'affrontent lors d'une joute de soccer sur table.

Le «Vivoir» est l'hôte ce midi de l'auteur de *Rhapsodie québécoise: itinéraire d'un enfant de la loi 101*, Akos Verboczy. Le professeur Jean-Félix Chenier anime la discussion avec l'auteur d'origine hongroise opposant au multiculturalisme canadien devant un parterre d'une centaine d'élèves issus de plusieurs communautés culturelles.

Le Devoir



Amir Khadir (2^e à partir de la gauche) a tenu un point de presse avec divers acteurs du milieu, dont Sylvain Lirette (Alliance du personnel professionnel et technique), Simon-Pierre Landry (ROME) et Alexandra D'amours (Ex aequo).

LOI 10

Tir groupé contre un «projet gaétanesque»

Québec solidaire et plusieurs intervenants en santé dénoncent les conséquences de la réforme

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La loi 10 sur la réforme administrative en santé a rendu le système «plus malade qu'il y a un an»... et le ministre Gaétan Barrette en est le principal responsable, ont lancé dimanche Québec solidaire et des intervenants du milieu.

Le ministre de la Santé soutenait samedi au Devoir qu'il ne sera pas possible de bien évaluer la réforme avant deux ans. Mais le premier bilan tracé par différents acteurs du réseau lors d'une conférence de presse commune n'est pas reluisant: improvisation et précipitation dans l'application, confusion sur le terrain, diminution des services sociaux ou spécialisés, pression pour offrir les soins plus rapidement, centralisation des pouvoirs par le ministre: les critiques fusent.

«C'est un projet «gaétanesque», a raillé Sylvain Lirette, de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux au Bas-Saint-Laurent. «Le ministre s'est attribué l'ensemble des pouvoirs [de nomination] et il n'y a plus rien qui est décidé localement. C'est un projet centralisateur et autoritaire.»

L'organisme Ex aequo, qui défend les droits des personnes handicapées, a noté une diminution de services pour sa clientèle. Des gens ont perdu leur aide à la préparation aux repas et des soins infirmiers à domicile ont été supprimés, dénonce l'organisme, qui a recueilli plusieurs témoignages à cet égard.

Confusion

Chef de l'urgence à l'hôpital Laurentien, à Sainte-Agathe-des-Monts, et membre du Regroupement des omnipraticiens pour une médecine engagée (ROME), Simon-Pierre Landry dit que ses collègues et lui «constatent depuis l'entrée en vigueur de la loi 10 une improvisation et de la confusion sur le terrain, avec le ministère qui dicte d'en haut sans consulter les gens qui donnent des services». Il a donné l'exemple d'appels de candidatures pour des postes de chefs de service où les candidats doivent postuler sans avoir la description de tâches de l'emploi.

Le président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, Claude Leblond, a pour sa part mis

l'accent sur les impacts négatifs de la réforme par rapport à la capacité de «garantir l'accessibilité, la qualité et la quantité des services sociaux». «Nous avons dit il y a un an que la concentration des pouvoirs entre les mains du ministre risquait d'accroître la marginalisation des services sociaux par rapport à l'approche curative. Nos craintes étaient fondées», soutient-il.

Tout mis ensemble, le député de Québec solidaire Amir Khadir affirme que «l'objectif ultime derrière la loi 10 est d'affaiblir au maximum le système de santé public, universel et gratuit». Selon lui, le premier geste à faire pour redresser la barre de cette réforme serait de ralentir son rythme d'implantation. «Même si on accepte le dogme de la loi, ses conséquences vont être plus néfastes à cause de la précipitation dans laquelle elle se fait», pense-t-il.

S'il prévenait samedi qu'il faudra attendre pour mesurer pleinement les effets de la réforme, Gaétan Barrette s'est dit satisfait des résultats obtenus «sur le plan de la structure» — de même qu'en matière «d'autorité sur le réseau».

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 16-15049

Descriptif : Service de déneigement des chaussées et des trottoirs, par secteur, pour sept (7) arrondissements

Date d'ouverture : 27 avril 2016

Dépôt de garantie : 40000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé

Renseignements : Alexandre Muniz, agent d'approvisionnement : 514 872-1028

Appel d'offres : 16-15193

Descriptif : Acquisition de Macbook Pro (15) pour le Service des technologies de l'information (STI)

Date d'ouverture : 20 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Bernard Boucher, agent d'approvisionnement : 514 872-3573

Appel d'offres : 16-15099

Descriptif : Acquisition de cours de formation en ligne spécialisés en informatique

Date d'ouverture : 20 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Claude Houle, agent d'approvisionnement : 514 872-5282

Appel d'offres : 16-15239

Descriptif : Réfection et entretien des aménagements paysagers dans 4 éco-centres de la Ville de Montréal

Date d'ouverture : 20 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Eddy Dutelly, agent d'approvisionnement : 514 872-5253

Appel d'offres : 16-15122

Descriptif : Gestion du centre de réemploi de l'éco-centre Saint-Laurent

Date d'ouverture : 20 avril 2016

Dépôt de garantie : 5000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé

Renseignements : Sonia Bedder, agente d'approvisionnement : 514 872-5514

Appel d'offres : 16-15163

Descriptif : Fourniture d'un camion châssis-cabine 4 x 2 de 38 000 lbs de PTAC à cabine basculante

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Appel d'offres : 16-15191

Descriptif : Acquisition d'ensembles de bandes réfléchissantes et lettrage pour les véhicules du SPVM

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Youness Faouzi, agent d'approvisionnement : 514 868-5852

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 16-14944

Descriptif : Services professionnels pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système imagétique de la cour municipale

Date d'ouverture : 20 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Claude Houle, agent d'approvisionnement : 514 872-5282

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 4 avril 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 4 avril 2016

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

APPEL D'OFFRES

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : PRO-DGP-16-51

Descriptif : Aménagement d'installations en design urbain sur les artères et dans les parcs du Vieux-Pointe-aux-Trembles - Fabrication, installation et garantie prolongée pour du marquage au sol, mobilier urbain et installations de jardin de tiges

Date d'ouverture : Le mercredi 20 avril 2016

Dépôt de garantie : Cautionnement de soumission - 10 %

Renseignements : Valérie Bouré
Valerie.boure@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h, le mercredi 20 avril 2016, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 4 avril 2016

Le secrétaire d'arrondissement
M^e Alain Roy, LL.M., OMA, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 314901

Descriptif : Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et d'éclairage dans le boulevard Pierre-Bernard, la rue Mousseau et la rue Bellevue

Date d'ouverture : 27 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 avril 2016

Appel d'offres : 324008

Descriptif : Travaux de planage de rue, pose d'enrobé bitumineux, reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis, dans les arrondissements de Le Sud-Ouest, Verdun et Ville-Marie. (PCPR 2016)

Date d'ouverture : 27 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 avril 2016

Appel d'offres : 324009

Descriptif : Travaux de voirie dans les arrondissements de Saint-Léonard, Anjou et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. (PCPR 2016).

Date d'ouverture : 27 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 avril 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 4 avril 2016

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Direction des travaux publics

Le Sud-Ouest
Montréal

Des soumissions seront reçues avant 11 h 00 le jeudi 21 avril 2016 au bureau d'arrondissement, à l'attention de M^e Pascale Synnott, secrétaire d'arrondissement, au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4 pour :

Titre : Installation de balançoires dans divers parcs de l'arrondissement du Sud-Ouest

Appel d'offres : 211602

Ouverture des soumissions: jeudi 21 avril 2016, à 11 h 00

Dépôt de garantie: cautionnement de soumission de 10%

La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission équivalente à un montant de 10% du montant total de la soumission sous la forme de cautionnement de soumission uniquement. Aucun chèque visé et aucune lettre de garantie bancaire irrévocable ne seront acceptés.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 avril 2016 à 11 h 00

Les personnes et les entreprises intéressées peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service Électronique d'Appels d'Offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Les devis techniques généraux de la Ville de Montréal sont également disponibles au SEAO.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements : Veuillez communiquer toute demande de renseignement par courriel à monsieur Pierre-Luc Frigon, architecte paysagiste, à l'adresse suivante: pierre-luc.frigon@ville.montreal.qc.ca.

Montréal, le 4 avril 2016

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

Appel d'offres

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Appels d'offres

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h aux dates ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, situé au 5650, rue d'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3, pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres: RPPA15-06047-OP

Descriptif: Remplacement de la climatisation du gymnase et divers travaux au Centre Étienne-Desmaré, 3430 rue de Bellechasse.

Date d'ouverture: Le 21 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement ou garantie bancaire)

Visite: Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le vendredi 8 avril 2016, à 15:00.

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres: RPPA15-09064-OP

Descriptif: Réfection d'enveloppe et divers travaux au Bain St-Denis, 7075 rue St-Hubert.

Date d'ouverture: Le 21 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement ou garantie bancaire)

Visite: Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le vendredi 8 avril 2016, à 15:00.

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres: RPPA15-09065-OP

Descriptif: Réfection du kiosque Molson et divers travaux au parc Molson, 6550 rue Molson.

Date d'ouverture: Le 21 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement ou garantie bancaire)

Visite: Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le vendredi 8 avril 2016, à 15:00.

Renseignements: Yves Monty –

ymonty@ville.montreal.qc.ca

Documents: Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 4 avril 2016.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, ce 4 avril 2016.

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA

Secrétaire d'arrondissement

APPEL D'OFFRES

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : RP-16-PARC-40

Descriptif : Parc Alexis-Carrel – Aménagement d'un terrain de Dek Hockey (Démolition, terrassement, drainage, bandes en bois, clôture métallique, asphalte, gazon et éclairage)

Date d'ouverture : Le mercredi 20 avril 2016

Dépôt de garantie : Cautionnement de 10 %

Renseignements : Valérie Bouré
Valerie.boure@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h, le mercredi 20 avril 2016, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 4 avril 2016

Le secrétaire d'arrondissement
M^e Alain Roy, LL.M., OMA, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures
de la voirie et des transports
Direction des infrastructures

Appel d'offres : 329702

Reconstruction d'infrastructures souterraines et réaménagement géométrique incluant des travaux de structures et de voirie, des travaux d'éclairage et de feux de circulation de même que des travaux d'architecture du paysage dans la rue McTavish entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Docteur-Penfield, dans la rampe McTavish et dans l'avenue du Docteur-Penfield entre la rue Peel et la rampe McTavish (arrondissement de Ville-Marie)

L'ouverture de la soumission prévue pour le 4 avril est reportée au 6 avril 2016 à 14h dans les locaux du Service du greffe de l'Hôtel de ville.

Montréal, le 4 avril 2016

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Direction des travaux publics

Le Sud-Ouest
Montréal

Des soumissions seront reçues

ACTUALITÉS

GRANDE BARRIÈRE DE CORAIL

Un projet minier controversé obtient un autre feu vert

Sydney — Le gouvernement du Queensland a octroyé dimanche des licences d'exploitation minière au groupe indien Adani pour un gigantesque projet critiqué pour son impact possible sur la Grande Barrière de corail, classée au patrimoine de l'Humanité.

Le groupe indien a cependant déclaré qu'il attendrait l'issue des recours en justice introduits contre le programme Carmichael pour engager des financements définitifs.

Le gouvernement de l'État du Queensland a annoncé que trois licences d'exploitation — portant sur 11 milliards de tonnes de charbon — avaient été accordées pour ce projet houiller de 21,7 milliards de dollars australiens. « C'est un important pas en avant, décidé après une évaluation exhaustive du gouvernement », a dit la première ministre du Queensland, Annastacia Palaszczuk, dans un communiqué. « Les conditions les plus strictes continueront de protéger les intérêts de l'environnement, des propriétaires de terrains et notre emblématique Grande Barrière de corail ».

Ce projet de mine de charbon, qui deviendrait l'une des plus vastes au monde, est dénoncé par des associations de défense de l'environnement, qui le jugent néfaste pour le plus grand récif corallien de la planète.

Poursuites

Adani a salué cette annonce, qui donne au groupe davantage de visibilité alors qu'il veut entamer les travaux en 2017. Mais il a regretté les recours en justice, qui, avec la nécessité d'obtenir le feu vert des autorités à la fois fédérales et de l'État, font traîner la procédure depuis six ans. « La priorité pour Adani, c'est l'obtention de certains feux verts mineurs et la résolution des recours juridiques motivés par des considérations politiques, avant toute décision finale d'investissement », a prévenu un porte-parole.

Au moins deux recours juridiques barrent encore la route d'Adani.

L'un d'eux a été formé par un groupe aborigène qui a saisi la cour fédérale de Brisbane en reprochant à Adani de ne pas avoir sollicité son consentement.

L'Australian Conservation Foundation a de son côté saisi la Cour fédérale australienne d'un nouveau recours contre le feu vert gouvernemental d'octobre.

Études alarmantes

Une étude a révélé mardi que la Grande Barrière traversait actuellement l'un des plus graves épisodes de blanchissement des coraux.

En outre, d'après une étude réalisée par l'Institut australien de la science maritime publiée samedi, les efforts engagés par les autorités pour limiter le déversement de polluants dans la zone « ne devraient pas suffire à protéger les écosystèmes dans les temps voulus ».

« Notre étude montre que les efforts actuels sont insuffisants pour parvenir aux objectifs de qualité de l'eau fixés par le plan », a déclaré à l'Australian Broadcasting Corporation le chercheur Frederieke Kroon. « Les polluants terrestres, y compris les sédiments, nutriments et pesticides agricoles, restent l'une des principales menaces pour la Grande Barrière ».

Agence France-Presse



BENOIT DOPPAGNE/BELGA/AFP

C'est un avion de Brussels Airlines qui a décollé le premier, plus d'une semaine après les attentats. D'autres transporteurs pourront voler dans les prochains jours. Delta Airlines a annoncé qu'elle éviterait Bruxelles jusqu'en 2017.

BRUXELLES

Premiers vols autorisés au compte-gouttes

L'aéroport fonctionnera à capacité réduite pour plusieurs mois encore

ALIX RIJCKAERT
à Bruxelles

L'aéroport international de Bruxelles a marqué avec émotion dimanche le décollage du premier vol de passagers depuis les attentats meurtriers du 22 mars, synonyme d'un redémarrage très partiel et d'un début de retour à la normale en Belgique.

Aux alentours de 13h40, un avion de la compagnie Brussels Airlines a décollé à destination de Faro (Portugal) sous un ciel radieux, après avoir reçu les honneurs des pompiers, services de secours et de police de l'aéroport, debout en bordure de piste.

Assistant à la scène, des responsables de l'aéroport, deux ministres et une cinquantaine d'employés de la plateforme ont tenu une minute de silence avant d'applaudir. « C'est reparti! », a lancé le p.-d.g. de Brussels Airport, Arnaud Feist, après le décollage, serrant dans ses bras certains membres de l'assistance.

La plupart des passagers étaient arrivés très en avance dimanche matin en raison des contrôles de sécurité accrus décidés en concertation avec les syndicats de police: barrage filtrant sur les voies d'accès par des policiers et soldats lourdement armés, contrôle préalable des bagages et passagers avant d'entrer dans le bâtiment, et interdiction pour les accompagnants de sortir du stationnement.

Ce premier vol « symbolique » douze jours après les attentats contre l'aéroport et le métro de la capitale belge, qui ont fait 32 morts et 340 blessés, devait être suivi de deux autres dans la journée, à destination d'Athènes et de Turin (Italie). Ces trois appareils rentreront également dans la soirée à Bruxelles avec les premiers passagers autorisés à atterrir depuis le double attentat-suicide qui a dévasté le hall des départs.

Une structure temporaire sous forme de deux grandes tentes blanches a été montée en quelques jours pour le contrôle préalable et l'enregistrement des passagers. Elle ne permet toutefois d'accueillir que 800 personnes par heure, soit 20% de la capacité normale.

Surmonter sa peur

Interrogé par les journalistes, un père de famille déposant un groupe de jeunes allant suivre un stage sportif à Faro se voulait positif. « Je pense que c'est l'aéroport le plus sécurisé au monde pour l'instant, non? », a-t-il dit avec le sourire.

Loukas Bassoukos, un étudiant en informatique de 20 ans, était arrivé avec près de quatre heures d'avance pour son vol à destination d'Athènes. « J'étais content parce que ça évitait quand même une heure et demie de trajet pour aller à Liège », l'un des aéroports régionaux où les vols ont été déplacés après les attentats, a-t-il expliqué.

« Il faut surmonter sa peur », a estimé Panagiotis, qui conduisait Loukas à l'aéroport. « La sécurité est quand même assez importante et je ne pense pas qu'il y aura un gros problème ».

A partir de lundi, l'offre sera graduellement élargie, pour inclure d'autres compagnies que Brussels Airlines, qui a chiffré à 5 millions d'euros (7,4 millions de dollars) par jour le manque à gagner depuis la fermeture, et des vols long courrier.

L'aéroport n'a pas encore chiffré le coût de la remise en état du hall des départs, dont les vitres ont été soufflées, les piliers endommagés et les faux plafonds détruits. De lourds travaux sont prévus, et ils devraient prendre des mois. « Notre objectif est d'avoir un maximum de capacité disponible pour les départs en vacances de fin juin, début juillet », a assuré M. Feist. Mais, selon les médias, l'aéroport pourra au mieux atteindre 40% de sa capacité habituelle cet été et ne devrait tourner à nouveau à plein régime qu'en fin d'année.

La compagnie américaine Delta Airlines a annoncé dimanche qu'elle renonçait à reprendre avant mars 2017 ses vols entre Bruxelles et Atlanta, sa principale plateforme aux États-Unis, « en raison de l'incertitude qui continue de planer sur la réouverture de l'aéroport [...] et une demande en baisse ».

Agence France-Presse

Vol MH370: un autre débris examiné

Sydney — Le ministre australien des Transports a annoncé dimanche qu'un nouveau débris trouvé sur l'île Rodrigues, qui dépend de Maurice, dans l'océan Indien, allait être examiné pour déterminer s'il appartient au vol MH370 disparu il y a deux ans. Cet objet aurait été découvert par un couple de touristes sur l'île Rodrigues, l'une des trois îles de l'archipel des Mascareignes, qui fait partie de la République de Maurice. Le Boeing 777 de la compagnie malaisienne Malaysia Airlines a disparu le 8 mars 2014 avec 239 personnes à bord, peu après avoir décollé de Kuala Lumpur à destination de Pékin. « Le gouvernement malaisien travaille avec des responsables de Maurice pour obtenir la garde de ce débris et faire en sorte de pouvoir l'examiner », a déclaré le ministre australien, Darren Chester.

Agence France-Presse

La Saskatchewan aux urnes

Les électeurs de la Saskatchewan seront appelés aux urnes, lundi, après une campagne de 27 jours qui a donné lieu à peu de promesses générales et mis en avant des plateformes électorales plutôt minces. La course est largement considérée comme un duel entre le Parti saskatchewanais du premier ministre sortant Brad Wall et le Nouveau Parti démocratique de la Saskatchewan, qui formait l'opposition au moment du déclenchement des élections. Agé de 50 ans, Brad Wall compte parmi les premiers ministres les plus populaires du pays dans les sondages et a essayé de se présenter comme le champion de la Saskatchewan durant la campagne. Le Parti saskatchewanais a remporté plus de 60% des voix ainsi que 49 des 58 sièges du Parlement en 2011, n'en laissant que neuf au NPD. Cette fois-ci, il y a 61 circonscriptions en jeu.

La Presse canadienne

États-Unis: la fusée New Shepard vole une troisième fois

Texas — Une société privée de technologie spatiale a procédé avec succès à son troisième lancement d'une fusée sans équipage et à son atterrissage avec le même véhicule utilisé dans les essais précédents. Le fondateur de Blue Origin, Jeff Bezos, — également chef de la direction d'Amazon — a affirmé dans une série de messages sur Twitter que l'engin réutilisable New Shepard avait été lancé samedi près de Van Horn, au Texas, et ramené sur Terre avec succès. Le New Shepard comporte une capsule conçue pour amener des gens dans l'espace pour des vols suborbitaux. Plusieurs compagnies américaines se font concurrence dans le privé des projets spatiaux.

Associated Press



LE DEVOIR DE DÉBATTRE

Des événements à venir et à ne pas manquer

13 avril

À Sherbrooke

Immigration : nouvelle politique, réfugiés syriens, solutions ou problèmes?

27 avril

À Québec

Quinze ans après le rapport Larose, le français est-il en péril?

11 mai

À Québec

Arctique : le flou des frontières québécoises et canadiennes

En collaboration avec les juristes de l'État

Réservez votre place

Sherbrooke : Centre culturel de l'Université de Sherbrooke • 819 820-1000 • centrecultureludes.ca

Québec : Chapelle du Musée de l'Amérique francophone • 418 643-2158

Animés par l'éditorialiste du Devoir

Antoine Robitaille



ÉDITORIAL

PRIMAIRES AMÉRICAINES

Le Wisconsin et les raisins de la colère

Demain mardi, les primaires dans l'État du Wisconsin mesureront la résilience de Donald Trump, égratigné ces derniers jours par de nouveaux dérapages. Un test pour l'établissement républicain et les anti-Trump, qui voient dans ce terrain électoral une importante occasion de bloquer la voie à l'outsider milliardaire dans la course à l'investiture présidentielle.

Si l'inégalité socio-économique est bien « l'enjeu central de notre époque », ainsi que l'a affirmé, comme bien d'autres, le président Barack Obama, alors pourquoi n'en a-t-il pas résulté plus de tensions sociales, plus de montées aux barricades? Pourquoi, face aux dommages que leur a infligés la Grande Récession, les petits travailleurs et les classes moyennes défavorisées ne se sont-ils pas davantage révoltés? En fait, cette énigme, à propos de laquelle journalistes et politologues américains se sont interrogés de manière récurrente, se trouve aujourd'hui éclairée par la montée en puissance de Donald Trump, à droite, et de Bernie Sanders, à gauche.

Ainsi, sauf pour le mouvement collectif que fut Occupy Wall Street, qui s'est vite essoufflé, les gens ont pour l'essentiel gardé leur colère pour eux-mêmes, tandis qu'ils perdaient leur emploi et leur maison, et voyaient leur pouvoir d'achat se décomposer. Une partie de l'explication tient au fait universellement vérifiable, que l'on soit d'un pays riche ou d'un pays pauvre, que la précarité paralyse et muselle.

À la faveur des primaires américaines, voici tout à coup que cette grogne collective est canalisée électoralement. Ce qui est phénoménal, mais non sans paradoxes. D'abord, il est plutôt incohérent que les supporters de M. Trump, qui pour beaucoup sont au bas de l'échelle, attendent d'un sauveur milliardaire qu'il mette fin à cet état d'injustice, qui est systémique. Ensuite, autre paradoxe, l'effervescence qui entoure les candidatures de MM. Trump et Sanders montre finalement que, malgré tout le mal qu'ils pensent des politiciens, les Américains pensent encore que le système politique peut être réformé et les servir utilement. C'est dire qu'ils ont le sentiment — ou qu'ils s'accrochent à l'idée — que l'exercice du droit de vote, en dépit de tous les défauts et toutes les dérives de nos démocraties, peut encore y changer quelque chose.



GUY TAILLEFER

Les États-Unis sont loin de l'époque des grandes mobilisations collectives des années 1930 et 1960. Nos comportements sont devenus catégoriquement individualistes, atomisés par les technologies de l'information. Les solidarités autour d'enjeux spécifiques ont depuis longtemps chassé la « lutte des classes », encore que l'argument pourrait être défendu qu'à leur façon diamétralement opposée, MM. Trump et Sanders ressuscitent justement cette lutte. Dans l'organisation du marché du travail, qui est, en effet, plus que jamais un marché, la mondialisation et la désindustrialisation ont par ailleurs miné l'influence des syndicats et, donc, leur pouvoir de représentation des intérêts collectifs des employés. Aux États-Unis, il y a 40 ans, plus du tiers des travailleurs du secteur privé appartenaient à un syndicat. Ils sont aujourd'hui moins de 7%.

Berceau du syndicalisme américain, le Wisconsin, où se tiendront mardi des primaires démocrates et républicaines, est à ce titre un cas type. Son gouverneur Scott Walker, qui fut brièvement candidat à l'investiture du Parti républicain en vue de la présidentielle de novembre, est un antisindicaliste bon teint qui s'emploie depuis son arrivée au pouvoir en 2010 à défaire les droits d'association des travailleurs au nom de la sacro-sainte liberté de choix individuelle.

Ce qui fait que le Wisconsin est le terrain d'une fracture particulièrement nette. Côté démocrate, les sondages y donnent le « socialiste » Bernie Sanders gagnant demain, par des marges variables, contre la meneuse Hillary Clinton. Côté républicain, ils avancent, là encore variablement, que l'ultraconservateur évangélique Ted Cruz, auquel M. Scott a apporté son appui par mariage de raison, l'emporterait sur M. Trump, républicain iconoclaste en ce qu'il défend confusément des positions anti-libre-échange et antisyndicales. On ne dira jamais assez à quel point il faut que le Parti républicain soit désespéré pour considérer M. Cruz comme une solution de rechange à M. Trump.

L'établissement du parti espère faire au Wisconsin suffisamment trébucher le milliardaire de l'immobilier pour nuire à ses chances de poursuivre son ascension dans les États du Nord-Est, dont celui de New York, où auront lieu les primaires suivantes dans deux semaines.

D'où question dystopique: que les républicains finissent par remporter la prochaine présidentielle, et de quoi seraient faites les retombées de l'ample courroux populaire?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

CLSC: besoin d'explications intelligentes

Chers CLSC,

Est-ce que vous pourriez publier un feuillet à propos des transformations en cours, car c'est à n'y rien comprendre... Une description, des explications? Peut-être aussi des illustrations graphiques, un organigramme? Des chiffres provinciaux?

C'est inquiétant d'entendre le ministre de la Santé dire que les CLSC sont un échec. Que veut-il dire par là? Et qu'est-ce qu'il mijote? Qu'est-ce qu'un GMF (groupe de médecine familiale)? Quelle différence au juste?

Et maintenant, nous apprenons que 46% des travailleurs sociaux seront transférés dans les GMF. Où iront les autres? Que feront ceux qui ont besoin de leur parler?

Peut-être que ça prend plus qu'un feuillet, au fond. Ce n'est pas de la propagande que j'aimerais lire, mais une publication qui pèserait le pour et le contre.

Lorsque je me présente au CLSC, peut-être que ce n'est plus un CLSC. Mon rendez-vous annuel avec mon médecin, c'est avec une infirmière que je l'ai eu. Je n'ai pas d'objection, je fais confiance aux infirmières. Mais on devrait nous expliquer tous ces changements et leurs répercussions, et pas juste nous dire « c'est mieux ». On se sent infantilisés, et puis même les enfants

méritent des réponses sophistiquées.

L'absence d'information me fait penser que personne n'ose nous dire la vérité: mesures d'austérité. Car ça ne marche jamais mieux avec moins de ressources, peu importe les astuces de la réorganisation.

Mary Ellen Davis,
Montréal, le 30 mars 2016

Un avertissement au syndicat d'Air Canada

De qui les ex-employés d'Aveos sont-ils réellement les victimes? D'Air Canada ou de leur syndicat intransigeant qui veut adapter les conditions de travail aux réalités d'une industrie en profonde mutation?

Les pertes d'emplois chez Aveos nous remémorent ceux perdus dans le secteur de l'automobile, avant que leur puissant syndicat accepte de revoir les ententes collectives afin de sauvegarder ce qui reste de l'industrie syndiquée en Amérique.

En résumé, au cours des dernières décennies le secteur de l'aéronautique s'est développé de façon exponentielle. Air Canada a été contrainte, comme nombre d'entreprises établies de longue date, de s'adapter à la concurrence de nouveaux transporteurs, dont Air Transat. Ces nouveaux compétiteurs jouissant d'un ratio de masse salariale bien inférieur à celui de l'industrie, avaient beau jeu de réduire, à profit, les prix courants.

Par obligation, sous peine de disparaître comme nombre de transporteurs américains, l'entreprise devait donc prendre les grands moyens pour diminuer ses coûts d'exploitation afin de retrouver la rentabilité. Entre autres choses, se libérer d'ententes contractuelles contraignantes datant d'une autre époque, nauséabondes pour les actionnaires et astreignantes à des fins administratives.

À l'impossible nul n'est tenu, dit l'adage. Par extension, en état de survie, nul n'est tenu à ses engagements. N'était-ce pas le cas d'Air Canada en situation financière très précaire au moment de larguer Aveos? D'ailleurs, pour certains analystes, le pronostic de phase terminale sur Air Canada demeure pertinent. Pour comparaisons, rappelons que, à la suite de sa faillite, GM a été déchargé d'importants engagements envers ses retraités.

Décidément, pour la survie d'Air Canada et autres, les centrales syndicales devront accepter le fait qu'elles n'ont plus le monopole sur les relations de travail dans un secteur d'activité donné. Également réaliser, que dans un contexte de mondialisation, la concurrence ne vient plus du village voisin, mais de continents lointains.

Enfin bref, les syndicats devront revoir leurs points de comparaisons dans les négociations au risque de disparaître eux-mêmes, faute de syndiqués.

Fernand Lavigne
Le 2 avril 2016

LIBRE OPINION

D'où vient l'expression Révolution tranquille?

JEAN-PHILIPPE WARREN

Professeur à l'Université Concordia

Très vite après l'élection de Jean Lesage, l'expression « Révolution tranquille » s'est répandue pour désigner les bouleversements qui secouaient la société québécoise. Lors du 3^e Congrès des Affaires canadiennes tenu en novembre 1963, le politologue Guy Bourassa déclarait ainsi que « parler de révolution tranquille au Québec est devenu un slogan, presque une mode ».

Mais qui donc a utilisé pour la première fois cette locution? Certains chercheurs renvoient à un article du *Globe and Mail* ou du *Montreal Star* dans lequel serait apparue pour la première fois l'expression anglaise. Cependant, personne n'est en mesure d'en donner la source exacte.

On ne s'est pas aperçu que, en fait, l'expression « quiet revolution » était d'usage courant en anglais dans les journaux nord-américains de l'époque.

Le terme était si familier que l'on parlait de « quiet revolution » pour évoquer des changements rapides dans des domaines aussi variés que les habitudes culinaires des ménages américains, les méthodes de soins pour les patients atteints de maladies mentales, l'intégration des

étudiants noirs des États-Unis dans les anciens campus ségrégationnistes, la conversion de la planète en un village global, la fabrication du verre, les méthodes d'écoute électronique ou la transformation des clubs politiques qui acceptaient désormais de substituer aux beignets et au café des sandwiches et de la bière. La locution envahissait même la publicité.

Partout dans le monde

De manière encore plus révélatrice, de nombreuses tentatives de rénovation nationale de par le monde étaient qualifiées de « quiet revolution ».

Par exemple, en 1960, le *Jerusalem Post* s'intéressait à « Bourguiba's Quiet Revolution », le président tunisien ayant choisi de rendre le jeûne du ramadan optionnel afin de ne pas nuire à l'industrie et au commerce. D'autres journaux décrivait au même moment des « quiet revolutions » au Soudan, au Bhoutan, au Pakistan ou encore en Côte d'Ivoire.

Ce que ces textes avaient en commun, c'était de lier ces multiples révolutions tranquilles à une volonté de s'attaquer aux traditions ancestrales et de chercher à arracher les pays ou régions concernés à la misère et à l'ignorance.

On se réjouissait notamment que le Japon, réalisant sa propre « révolution tranquille », ait

réussi à se sortir de son ancienne gangue médiévale afin d'embrasser un programme de réformes sociales. De même, le Programme de développement communautaire mis sur pied en Inde devait, disait-on, assurer le développement économique et social du pays en extirpant les vieilles méthodes d'agriculture et les superstitions religieuses.

Ce qu'il faut réaliser, c'est que la « quiet revolution » du Québec faisait écho à toute une série de tentatives de relèvement national de par le monde. Les réformes du gouvernement libéral provincial prenaient place dans un contexte de bouleversement planétaire. Les années soixante ont, en effet, correspondu un peu partout à une période de profonde remise en cause des anciennes manières de faire dans les sphères politiques, économiques et culturelles.

Originalité et normalité

Pourquoi donc, alors, avoir fait de l'expression « Révolution tranquille » une marque unique de la société québécoise?

On peut croire que cela tient à l'ambivalence même du terme. En effet, il y a dans la pérennité de l'expression « Révolution tranquille » quelque chose de réconfortant, et pour les tenants de la normalité et pour les partisans de l'exceptionnalité du Québec.

D'une part, on peut avancer que, sans le reconnaître, les Québécois n'ont fait que récupérer pour eux-mêmes un concept qui était dans l'air du temps et qui servait déjà à qualifier toute une pléiade de plans de réforme en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Il existait au tournant des années 1960 des révolutions tranquilles un peu partout, et celles-ci cherchaient, dans l'ensemble, à remplacer chez des peuples en voie de développement des pratiques et des croyances désormais dépassées. Le Québec était embarqué dans une modernité qui ne connaissait pas de frontières.

D'autre part, on pouvait légitimer l'idée qu'il s'était tout de même passé au Québec quelque chose de profondément différent d'ailleurs. La spécificité de l'expression utilisée pour décrire les changements des années 1960 renvoyait ainsi à une caractéristique idiosyncrasique de la nation québécoise. Au contraire des grandes nations qui avaient connu des révolutions tout court (que l'on pense aux Révolutions américaine, française, glorieuse ou de 1917), les Québécois avaient connu une « évolution bruyante ».

Banale et originale: cette ambivalence des interprétations assure, encore aujourd'hui, le succès de l'appellation « Révolution tranquille ».

RÉFUGIÉS SYRIENS

L'accord Turquie-UE marchera-t-il ?

TOLGA BILENER

Enseignant-chercheur
à l'Université Galatasaray d'Istanbul

Avec près de cinq millions de personnes maintenant en dehors de leur pays, les Syriens sont devenus la plus récente diaspora. Admettre ce fait peut être une première étape pour les aider. Cependant, la communauté internationale manque toujours de réponses solides sur la façon de faire face à cette épreuve.

Depuis début 2015, plus d'un million de migrants ont traversé la mer Égée pour atteindre les côtes grecques, et beaucoup d'autres pourraient faire la même chose dans un avenir proche : la Turquie héberge déjà 2,7 millions de Syriens, et seulement 300 000 d'entre eux se trouvent dans des camps de réfugiés. Il est évident que la plupart n'ont pas l'intention de passer le reste de leur vie dans ce pays.

L'Union européenne et la Turquie négociaient depuis un certain temps pour évaluer la situation et, le 18 mars dernier, elles ont annoncé un accord provisoire. Selon celui-ci, tous les migrants arrivant en Grèce seront renvoyés vers la Turquie. En échange, pour chaque Syrien expulsé de cette manière, un Syrien se trouvant déjà en Turquie sera légalement reçu en Europe, mais avec un nombre plafonné à 72 000.

De sérieux doutes subsistent quant à la mise en œuvre de cet accord, car il existe des défis logistiques énormes à relever. Comment renvoyer des dizaines de milliers de personnes ? Où leur donner un abri ? Comment les garder en Turquie contre leur gré ?

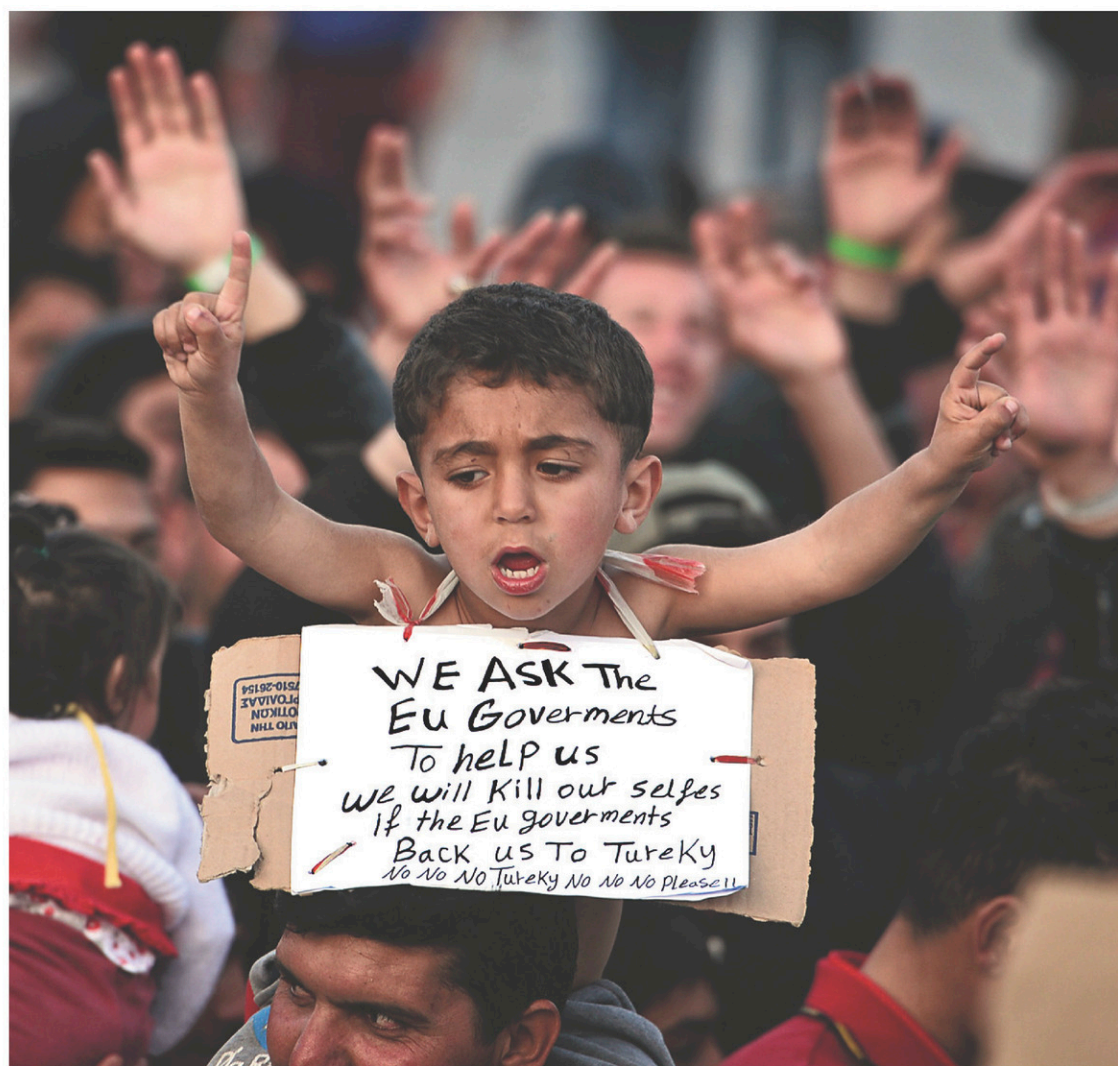
En outre, l'accord concerne strictement les Syriens et ne dit rien sur les migrants irakiens ou afghans qui fuient également en grand nombre vers l'Europe à travers la Turquie.

L'accord soulève également des préoccupations juridiques et humanitaires. Un certain nombre d'organisations internationales et ONG — y compris l'Agence des Nations unies pour les Réfugiés et Amnesty International — laissent entendre que le refoulement systématique des réfugiés viole le droit international et surtout le droit de demander l'asile. Certains organismes, tels que Médecins sans Frontières, ont déjà suspendu leurs activités sur les îles grecques afin de protester contre cet accord.

Facteur de déstabilisation

Ces migrants traversant la Turquie, qui ont peu de choses à perdre et qui restent déterminés à atteindre des endroits plus sûrs, vont-ils être dissuadés par un tel accord ? Si ce plan marche — et c'est un grand si —, ces gens désespérés peuvent se tourner vers des chemins potentiellement plus dangereux, via la Bulgarie, ou même à travers la mer Noire vers la Roumanie et l'Ukraine. Sans oublier la route libyenne.

De plus, la mise en œuvre de l'accord requiert une confiance mutuelle entre l'UE et la Turquie, mais aucune des deux parties ne semble croire sincèrement que l'autre pourrait appliquer l'accord à la lettre. L'UE a promis 3 milliards d'euros (4,4 milliards \$CAN) à la Turquie, pour financer des projets visant à aider les réfugiés. La Turquie réclame déjà le double de cette somme.



LOUISA GOULIAMAKI AGENCE FRANCE-PRESSE

En vertu de l'entente entre l'Union européenne et la Turquie, les réfugiés arrivés après le 20 mars sont acheminés dans des centres créés dans les îles de la mer Égée, comme à Chios.

Par ailleurs, Ankara tente d'utiliser cette occasion comme un levier dans son processus d'adhésion à l'UE. Sinon, comment expliquer le fait que la libéralisation du régime de visas

Il est déplorable de constater que, cinq ans après le début de la guerre civile en Syrie, l'UE hésite encore à élaborer un plan d'accueil ambitieux

pour les Turcs dans l'espace Schengen, ou l'accélération des négociations d'adhésion font partie de cet accord, des sujets qui n'ont rien à voir avec la question des réfugiés.

Énorme défi

Il faut admettre que la Turquie fait face à un défi énorme quand on pense au nombre de Syriens qu'elle doit héberger. Plus longtemps ils restent, moins ils seront susceptibles de quitter le pays un jour. À long terme, est-ce un facteur supplémentaire de déstabilisation pour un pays qui n'en a pas vraiment besoin ?

Il est déplorable de constater que, cinq ans après le début de la guerre civile en Syrie, l'UE hésite encore à élaborer un plan d'accueil ambitieux, car cela représente un poids administratif et financier conséquent, et surtout, nécessite une volonté politique commune. Quels que

soient les coûts politiques et économiques, ne reste-t-il plus de valeurs humaines qui méritent d'être respectées ?

Un programme d'accueil massif serait une façon plus humanitaire pour faire face à ce drame, car les réfugiés sauront alors qu'ils obtiendront un passage sûr vers l'Occident, sans risquer leurs vies dans les mers ou bien sans avoir à payer des sommes énormes à des trafiquants. Par ailleurs, les gouvernements européens auront la possibilité de coordonner quand ces gens arriveront et où exactement ils vont s'installer. Cela dit, repérer les individus qui pourraient représenter une menace potentielle resterait toujours difficile.

Le programme d'accueil du Canada, par exemple, a été plutôt mieux géré. Il a permis au pays de se préparer à l'arrivée des migrants — même si les 25 000 personnes que le gouvernement Trudeau a promis de recevoir ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Il est difficile de prédire quand la Syrie sera suffisamment stabilisée pour que son peuple puisse envisager de rentrer. La crise des réfugiés, cependant, était prévisible. Pourtant, la communauté internationale, qui a sa part de responsabilité dans ce que la Syrie est devenue aujourd'hui, semble échouer à ce test.

Le Nouveau Monde

JOHN R. MACARTHUR



Lors d'un récent séjour en République dominicaine, j'ai beaucoup réfléchi à la « globalisation », concept très discuté dans la campagne présidentielle actuelle. Santo Domingo, la capitale, était la première ville européenne du Nouveau Monde — la réalisation des ambitions globales de Christophe Colomb et de la monarchie espagnole —, et m'y retrouver m'a poussé à analyser le discours franchement antimondialiste qui domine le débat entre les candidats principaux.

Donald Trump dénonce presque tout ce qui vient de l'étranger (à part, bien sûr, son épouse, Melania). Des accords de libre-échange négociés par des « idiots » aux dépens de l'Amérique aux surnois immigrants mexicains qui piratent nos emplois, en passant par les nombreuses bêtises militaires outre-mer commises par des gouvernements républicains comme démocrates, le milliardaire de l'immobilier peint un portrait affreux des territoires en dehors de nos frontières.

« Nous vivons dans un monde très brutal », a-t-il déclaré mardi dernier à Anderson Cooper, de CNN. « Regardez ce que le monde nous fait à tous les niveaux, soit dans le domaine militaire, soit dans celui du commerce... Le monde profite des États-Unis, et cela nous conduit littéralement à devenir une nation du tiers-monde. » Trump voudrait donc se retirer de ce monde méchant, qui persécute l'Amérique innocente, et ériger des barrières. « Nous sommes un pays pauvre maintenant. »

Globalement, Bernie Sanders aurait moins la frousse. Son frère aîné a émigré en Angleterre. Bernie parle souvent de ses racines polonaises. Mais Sanders peste, lui aussi, contre le libre-échange et l'invasion de l'Irak, bien qu'il sympathise plus que Trump avec « l'autre ». Tous les deux affirment leur détermination à rebâtir une Amérique affaiblie par des relations malsaines avec l'extérieur.

Dieu sait que je suis dégoûté par les ravages de la mondialisation à l'américaine : la guerre du Vietnam ; l'ALÉNA ; l'invasion de l'Irak ; le renversement de Kadhafi ; la guerre quasi permanente en Afghanistan, etc. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, il est difficile de parler d'une seule vraie réussite dans la politique étrangère de Washington (c'est Gorbatchev, et non pas Reagan, qui a « gagné » la guerre froide).

Le berceau de la mondialisation

Cependant, la beauté du quartier colonial de Santo Domingo me fait hésiter dans mes critiques. La cathédrale, un mélange de styles gothique et plateresque, est remarquable. Comme les petites rues et ruelles verdoyantes, les jolies places tranquilles à l'ombre, l'agréable architecture des immeubles coloniaux toujours habités et vivants après des siècles. On pourrait y flâner pendant des heures.

Mais attendez. N'est-ce pas la création d'Espagnols « mondialistes » dont la cruauté est légendaire ? Au fait, n'est-ce pas le berceau de la mondialisation meurtrière de l'Occident moderne ? De nos jours, c'est la mode de traiter de génocide l'arrivée de Christophe Colomb et plus tard de son frère, Bartholomé, sur l'île d'Hispaniola. Lorsque je me suis promené le long de La Calle Las Damas, j'ai senti la présence de ces premiers conquistadors d'origine italienne et des architectes et dessinateurs qui les ont accompagnés. D'après mon guide touristique, parcourir cette rue, c'est « retracer les démarches des premiers explorateurs espagnols, qui ont utilisé Santo Domingo comme base pour la conquête de l'Amérique latine ». Mais aussi pour la quasi-extinction des indigènes, notamment la tribu des Taïnos, qui a disparu à Hispaniola après avoir subi l'esclavage, des viols et une épidémie de petite vérole en 1518. Voilà de vrais innocents massacrés par « la mission civilisatrice » d'un monde à la recherche d'or et d'âmes pour enrichir l'aristocratie de Madrid et le souverain pontife de Rome.

Le paradoxe de ce joli quartier de Santo Domingo construit sur les cadavres indigènes me fait penser aux grandes villes mexicaines le long du Rio Grande, gonflées par l'ALÉNA, débordant d'usines et d'ouvriers mal rémunérés et hébergés, eux aussi victimes des aventuriers occidentaux. Pas autant de cadavres, rues toujours ornées de quelques beaux édifices, mais quand même souffrant de dégâts considérables.

Selon John Gray, grand critique anglais du libre-échange, « l'actuel projet d'un seul marché global est la mission universelle de l'Amérique cooptée par son ascendance néo-conservatrice... le marché libre a remplacé [une] tradition américaine libérale » autrefois « généreuse et noble ». Aujourd'hui, l'homme d'affaires américain part à l'étranger non pas dans le but de convertir les païens, mais afin de les faire travailler bon marché. Cela est une agression contre le monde. Trump a l'intelligence brute de le comprendre, mais, isolé par l'argent dont il a hérité, cloîtré dans sa tour hideuse, il n'est pas vraiment un homme du monde. Si les petites gens voient en lui un messie, alors que le Seigneur les garde.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Pourquoi pas des Jeux olympiques d'hiver Québec–Chic-Chocs ?

RÉAL PELLETIER

Journaliste à la retraite

Le maire de Québec est parti en chasse d'une agglomération étrangère avec qui il partagerait les Jeux d'hiver de 2026.

Le cas de Whistler paraît tout à fait farfelu. La mairesse de Whistler, M^{me} Nancy Wilhelm-Morden, se trouve évidemment tout à fait flattée de la suggestion que vient de faire le maire Labeaume. Elle tient le raisonnement suivant : les Jeux sont une affaire de télévision. « Cela importe peu d'où les compétitions sont filmées. »

Il est vrai que les téléspectateurs ne subiraient pas le choc du décalage horaire en passant de Québec à Whistler ou vice-versa, ce qui n'est pas le cas cependant des athlètes, pour peu qu'ils doivent partager leurs performances entre les deux villes.

Sous ce rapport, l'hypothèse de partager des Jeux avec Lake Placid est beaucoup plus intéressante. Mais il faudrait tenir compte de l'infinité de mesures de sécurité que voudraient appliquer les Américains dans ce genre d'exercice international commun. Et les Américains, se révélant voraces, voudraient assumer la part des Jeux qui coûtent le moins cher et qui rapportent le plus.

Dans l'intervalle, le Québec raterait l'occasion de faire des Jeux entièrement québécois, en investissant massivement dans un pro-

gramme de développement des sports d'hiver dans les Chic-Chocs.

Il conviendrait d'explorer si, techniquement, il y a moyen de répondre sous ce rapport aux exigences du CIO. Ce que l'on sait des Chic-Chocs, c'est que c'est une collection de 25 sommets qui atteignent les 1000 mètres et plus, avec le mont Jacques-Cartier, qui fait 1270 mètres. Pour avoir aperçu du sommet du mont Logan le golfe Saint-Laurent, je dois dire que la vue est de là imprenable.

Programme de développement pour la Gaspésie

Peut-être y aurait-il moyen de découper dans cet ensemble un espace particulièrement propice à la tenue des Jeux. Les Chic-Chocs ne sont pas les Alpes, bien sûr, mais ce massif offre probablement une densité de neige qu'enverraient Whistler, Lake Placid, voire une part croissante des Alpes certains hivers. On a déjà dit, à l'époque de l'amorce de la Révolution tranquille, qu'on pourrait imaginer des glisses de ski pouvant fonctionner six mois par année, avec des pentes pouvant atteindre les cinq milles (huit kilomètres).

Un aménagement de JO dans les Chic-Chocs constituerait le plus important programme de développement qu'a connu la Gaspésie. L'aéroport de Matane agrandi servirait ce développe-

ment pourvu qu'un grand lien routier soit établi entre l'aéroport de Matane et les Chic-Chocs.

Il faut se rappeler que les sports d'hiver au Québec dans son ensemble éprouvent de sérieux problèmes climatiques, tous les centres de la Montérégie et du Nord des États-Unis jouxtant le Québec paraissant avoir fonctionné à perte cette année. Il n'est guère probable que les conditions climatiques se révèlent plus intéressantes dans les décennies à venir. Ce qui est beaucoup moins le cas des Chic-Chocs, une région qui paraît promise à la densité hivernale la plus enviable de l'ensemble du Québec.

Ces jeux Québec–Chic-Chocs, rigoureusement québécois, constitueraient un outil de maintien de développement économique des sports d'hiver ici, assureraient des masses d'emploi importantes en Gaspésie, et projetteraient dans le monde l'image d'un Québec dynamique, capable de belle imagination en ce monde confronté à une baisse générale des accès aux sports d'hiver. Peut-être les Chic-Chocs deviendraient-ils une région dominante de sports d'hiver dans le monde.

Même Whistler — c'est connu — n'échappe pas à la rareté de neige certaines années, et cela ne devrait pas s'améliorer d'ici 2026.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION : Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE : Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Retino-Panzavelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bégin-Cirino et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec); JEUNE CORRIVÉE (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE : Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION : Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Noël (Québec); PUBLICITÉ : Mélanie Simard (adjointe par intérim), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION : Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE : Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION : Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

HAMAD

SUITE DE LA PAGE 1

que ce genre de reportage, fondé sur des amalgames non vérifiés, entache ma réputation et remette en question l'honnêteté avec laquelle j'exerce mes fonctions depuis toujours.»

Et Philippe Couillard ne doute pas de la sincérité de son ministre, même s'il a pris près de 48 heures avant de se porter à sa défense. «Ma confiance en lui n'est pas diminuée par les événements des derniers jours», a-t-il indiqué après les funérailles de Claire Kirkland-Casgrain, samedi.

Il a alors comparé le retrait de M. Hamad à un «congé de maladie, parce qu'il n'est pas coupable de quoi que ce soit». M. Hamad pourra d'ailleurs continuer à toucher son salaire de ministre et à bénéficier des avantages inhérents à cette fonction pendant que le commissaire enquêtera.

Pas de sanction

Bernard Drainville est loin d'avoir été rassuré par la sortie de M. Hamad et M. Couillard. «On sent plutôt un endossement, comme si le premier ministre passait l'éponge avant même que le Commissaire ait commencé son enquête. J'ai l'impression que l'amitié de Philippe Couillard pour Sam Hamad prend le dessus sur la recherche de la vérité et sur l'intérêt public.»

Selon M. Drainville, «M. Couillard paraît mal à l'aise à chaque rendez-vous avec l'éthique et l'intégrité. Il a de la difficulté à prendre ses distances d'avec l'héritage des années Charest», que l'arrestation de l'ex-ministre Nathalie Normandeau a ramené à l'avant-plan.

Le député maintient que l'Unité permanente anticorruption (UPAC) devrait faire enquête sur les allégations contenues dans le reportage d'Enquête. Les courriels dévoilés

«Il ne semble pas comprendre qu'en réitérant sa confiance en Sam Hamad, il accroît le cynisme de la population à l'égard du Parti libéral, mais aussi de la classe politique»

par Radio-Canada montrent que le ministre Hamad était une source d'information stratégique pour son «ami» Marc-Yvan Côté. Il lui aurait fourni des renseignements sur l'évolution des demandes de subventions et de prêt de l'entreprise pour laquelle M. Côté travaillait. Ce dernier s'activait par ailleurs à faire du financement politique pour M. Hamad.

«Les faits sont accablants, pense Bernard Drainville. Il y a apparence de trafic d'influence.»

Pour le chef caquiste François Legault, l'attitude de Philippe Couillard dans le dossier Hamad témoigne d'un «grand

manque de jugement. Il ne semble pas comprendre qu'en réitérant sa confiance en Sam Hamad, il accroît le cynisme de la population à l'égard du Parti libéral, mais aussi de la classe politique», dit-il en faisant référence à un sondage Léger publié par Le Devoir il y a dix jours.

On y apprenait que 72% des gens croient que la corruption est un «phénomène répandu au Québec», qu'une personne sur trois croit qu'une «majorité» de politiciens est corrompue, et que huit personnes sur dix ont «peu ou pas confiance du tout» envers les «politiciens en général».

Dans le dossier Hamad, «M. Couillard prend les choses beaucoup trop à la légère», estime M. Legault.

«C'est une évidence qui échappe à MM. Hamad et Couillard qu'un ministre ne devrait pas avoir de lien professionnel avec Marc-Yvan Côté, qui a été banni à vie du Parti libéral du Canada en 2005 [après avoir reconnu devant la commission Gomery qu'il avait remis de l'argent comptant à des candidats libéraux pour leurs dépenses électorales en 1997]», pense-t-il.

Nettoyer le cabinet

Pour Amir Khadir, de Québec solidaire, Philippe Couillard a «été très malhabile» dans sa gestion de l'affaire Ha-

mad. «Je lui suggère d'arrêter le déni et d'admettre qu'il y a un grand problème qui ne se résume pas à Sam Hamad. C'est un problème d'ensemble, un problème d'équipe — parce qu'il y a d'autres ministres à 100 000 \$ au sein du cabinet. Au lieu de nous imposer le supplice de la goutte semaine après semaine, il devrait nettoyer son cabinet, sa députation et son parti.»

Ce qui veut dire? «Vous avez besoin d'un nom? C'est accablant, ce que je vais dire, mais c'est réel: Jean-Marc Fournier était [vice-président] au service de SNC-Lavalin à un moment où le gouvernement libéral a donné des contrats de plusieurs milliards pour des projets liés à SNC, et cela, dans un contexte où le Québec était gouverné par un parti dont les ministres [devaient amasser 100 000 \$ pour les caisses du parti et] devaient retourner des ascenseurs», répond Amir Khadir.

«Jusqu'à ce que les doutes soient dissipés par M. Fournier [qui n'est visé par aucune enquête], il faut que le premier ministre le mette de côté, dit-il. C'est un exemple. Si M. Couillard veut que quelque chose change dans la perception du PLQ, ça ne peut se résumer à Sam Hamad.» Le chef péquiste, Pierre Karl Pélaudeau, a lui aussi rappelé récemment les liens de M. Fournier avec SNC en marge d'un débat sur l'éthique.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sortir du «monopole libéral», façon CAQ

Un sondage Léger commandé par la Coalition avenir Québec (CAQ) et dévoilé dimanche indique que les Québécois portent un jugement sévère sur la dernière décennie d'action politique. Dans les dix dernières années, les gens estiment que le temps d'attente dans les urgences a augmenté (54%); que la qualité des services offerts dans les écoles s'est détériorée (61%); que la situation économique du Québec a subi le même sort (68%); que les impôts et les taxes ont augmenté plus vite que les revenus (69%); et que la situation de la langue française s'est détériorée (51%). Au final, moins

de 10% des répondants ont vu des améliorations quelque part. Pour le chef de la CAQ, François Legault, c'est la preuve que la «dernière décennie a été un véritable gâchis sur le plan politique». Il remarque que, malgré ce bilan négatif, le Parti libéral du Québec continue de mener dans les sondages. «C'est pour une seule raison, dit-il: la question nationale. Et c'est notre défi, à la CAQ, de dire à la population qu'il y a une autre alternative constitutionnelle que celles du Parti québécois et des libéraux, si on veut briser le monopole libéral [sur le pouvoir]», dit-il.

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

nistres ne sont pas à l'aise avec certains aspects [du document].

M. Lebel partage également ses impressions sur un certain nombre des ministres ayant accompagné «Madame» au pouvoir. Parfois, il laisse même entrevoir celles de M^{me} Marois. Dans cet esprit, il rapporte un tête-à-tête entre son «amie» Marie Malavoy et elle, et ce, seulement à quelques minutes du déclenchement de la campagne électorale de 2014. «Elle estime qu'elle ne s'est pas investie suffisamment dans son rôle à l'Éducation. «Si tu te présentes, tu ne seras pas ministre» [lui a-t-elle dit].»

La formation du Conseil des ministres avait été, 18 mois plus tôt, une opération difficile. Yves-François Blanchet avait «violemment réagi» à sa nomination comme whip, «une députée a refusé net le poste qui lui était offert, alors qu'un autre a fait savoir que, s'il n'accédait pas au Conseil, cela constituerait un affront à la nation tout entière!», rappelle Dominique Lebel. Par la suite, la première ministre s'est notamment «inqui[étée] à voix haute du moral» de Véronique Hivon, qui «se voyait ministre à part entière». La députée de Joliette «semble manquer parfois de réflexes politiques, [mais] elle est une excellente plaidreuse et sa crédibilité se bâtit de belle façon», juge M. Lebel.

Martine Ouellet «est une battante qui défend ses idées jusqu'à l'extrême limite». «Elle ne lâche jamais. Il y a quelque chose d'à la fois exaspérant

et attachant chez elle», estime l'ancien bras droit de M^{me} Marois, qui a travaillé étroitement avec la députée de Vachon lors de la révision du régime minier. Pour sa part, Jean-François Lisée «a une conscience aiguë de sa valeur qui le place au-dessus de la mêlée», tandis que Bernard Drainville s'est «démarré par ce côté Don Quichotte qui lui a d'ailleurs valu quelques ennuis avec ses collègues». «C'est que Drainville a bien de la difficulté à ne pas faire savoir ce qu'il pense», écrit Dominique Lebel.

Anticosti: «le plus grand secret»

L'ex-conseiller politique souligne à gros traits dans son «journal politique» l'«obsession» de l'ex-première ministre Pauline Marois pour la croissance économique, notamment au moyen de l'électrification des transports.

Il expose les coulisses de la participation du gouvernement du Québec dans une coentreprise, notamment avec Pétrolia, en vue de l'exploration de réserves d'hydrocarbures sur l'île d'Anticosti. Le projet est «pilote dans le plus grand secret par le ministère du conseil exécutif» jusqu'à l'annonce de la décision sur la prise de participations du gouvernement dans Hydrocarbures Anticosti au Conseil des ministres le mercredi 12 février 2014. «Les ministres sont soufflés. [...] Ils sont médusés par l'audace de Madame», écrit M. Lebel.

L'ex-conseiller politique énumère aussi dans son ouvrage quelques obstacles à la convergence des forces indépendantistes éparpillées au Parti québécois, à Québec solidaire et à Option nationale. À ses yeux, «Québec solidaire et Option nationale tiennent un discours d'ouverture sur la place publique, mais dans la réalité

c'est tout le contraire». Au pouvoir, Pauline Marois a dit trouver «difficile de se rapprocher d'un parti qui prône la décroissance [comme QS]», mais a indiqué à un moment être «prête à tout pour que Jean-Martin Aussant revienne au Parti québécois», se souvient-il. Par ailleurs, le ministre Pierre Duchesne — aujourd'hui directeur de cabinet du chef péquiste Pierre Karl Pélaudeau — nourrissait la «grande obsession» d'«attirer ce nouveau parti indépendantiste [c'est-à-dire ON] vers le Parti québécois».

M. Lebel revient évidemment sur la tragédie de Lac-Mégantic: M^{me} Marois a «rassembl[é], apais[é]». «Elle est première ministre. Peut-être pour la première fois», écrit-il. Il parseme également son récit au sommet de l'État d'anecdotes, parfois instructives, parfois amusantes. Par exemple, une députée «insiste» pour apparemment discuter d'«enjeux importants» avec le chef du gouvernement. Elle est finalement reçue par M^{me} Marois le jeudi 14 mars 2013. «Après cinq minutes, je n'en peux plus! [...] Il faut parler des choses importantes comme le ginseng, les champignons et l'ail des bois.» Madame écoute avec son calme et son empathie habituels.

Dominique Lebel relate une rencontre avec le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, durant laquelle la direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal lui est offerte, sans oublier un échange «direct» avec le dirigeant de Power Corporation, Paul Desmarais fils, qui se décrit comme un «nationaliste canadien-français autant que le plus grand des séparatistes».

PANAMA

SUITE DE LA PAGE 1

Parmi les médias partenaires connus, on compte Le Monde, la BBC et The Guardian. Au Canada, seuls CBC/Radio-Canada et le Toronto Star ont eu accès aux données.

Celles-ci concernent les documents internes de Mossack Fonseca, un cabinet d'avocats établi au Panama. Fondée par l'Allemand Jürgen Mossack, la firme a des bureaux un peu partout sur la planète et figure parmi les plus importants créateurs de sociétés fictives au monde, selon le Süddeutsche Zeitung.

L'ICIJ a précisé que les documents comprenaient des courriels, des feuilles de calcul financiers, des passeports et des dossiers d'entreprises montrant comment de riches clients ont eu recours à des banques, à des cabinets d'avocats et à des sociétés fictives pour dissimuler leurs avoirs. L'organisme a par ailleurs annoncé qu'il publierait la liste complète des entreprises et des

particuliers visés au début du mois prochain.

Personnalités connues

Le portrait est renversant: plus de 214 000 sociétés étrangères ont été créées ou administrées par Mossack Fonseca entre 1977, année de fondation du cabinet, et 2015. Le tout dans 21 paradis fiscaux différents, au profit de clients provenant de quelque 200 pays et territoires.

Ces clients proviennent des quatre coins de la planète et sont dans certains cas bien connus: des proches du président chinois, Xi Jinping, des personnes provenant du cercle rapproché du président russe, Vladimir Poutine, le premier ministre islandais, Sigmundur David Gunnlaugsson, et les étoiles du soccer international d'hier et d'aujourd'hui Michel Platini et Lionel Messi apparaissent notamment dans les documents.

Selon la compilation effectuée par Le Monde, 12 chefs d'État — dont 6 en activité — et 128 dirigeants politiques ou hauts fonctionnaires ont eu recours aux sociétés décrites dans les «Panama Papers». Parmi les personnes visées, on



ISTOCK

Vue de la capitale Panama City

compte 29 des 500 personnes les plus riches du monde.

Selon Radio-Canada, aucune personnalité canadienne de «premier plan» n'apparaît dans les documents. On y décèle toutefois la présence d'institutions financières connues, comme la Banque Royale du Canada (RBC), qui aurait créé plus de 370 sociétés-écrans, surtout au Panama et aux îles Vierges britanniques. Une porte-parole de la RBC a réagi en indiquant que la banque avait mis en place

des processus pour détecter l'évasion fiscale et qu'elle procédait aux vérifications qui s'imposent auprès de chacun de ses clients.

L'ampleur de l'évitement

Dans une déclaration obtenue par le diffuseur public, le cabinet Mossack Fonseca a pour sa part indiqué qu'il «n'incite pas à commettre des actes illégaux». «Vos allégations que nous fournissons des actionnaires et des structures dans le but de cacher l'identité des vrais

propriétaires sont complètement fausses», ajoute la firme.

Les «Panama Papers» constituent une fuite d'une ampleur inégalée, mais ce qu'ils révèlent ne surprend pas les experts qui s'intéressent à la question des paradis fiscaux. «Ce n'est que la pointe de l'iceberg», affirme André Lareau, professeur de droit à l'Université Laval, spécialisé en fiscalité internationale. L'utilisation des paradis fiscaux permet cette opacité qui facilite drôlement la tâche des voleurs fiscaux. Imaginez ce qui pourra être trouvé dans les autres paradis fiscaux.»

Selon le philosophe Alain Deneault, auteur d'Offshore, paradis fiscaux et souveraineté criminelle, les révélations qui ont été faites dimanche et qui le seront dans les prochains jours ne feront que confirmer l'ampleur du phénomène de l'évitement fiscal. «Il s'agit d'un coup de sonde qui nous permet de voir à quel point des chefs d'État, des hommes politiques à la retraite, de grands oligarques, des entreprises et de grandes figures du monde du sport qui parviennent à contourner leurs obligations sociales, fiscales et légales. Ils y arrivent d'une façon légalisée,

mais cela ne respecte en rien la lettre de la loi», dit-il.

«Si on veut s'expliquer les budgets d'austérité et les politiques ultralibérales que les populations essuient depuis des années, nous avons ici un élément important», poursuit-il.

M. Deneault espère que les gouvernements parviendront à mettre sur pied des cadres légaux pour empêcher l'évitement fiscal. Il incite par ailleurs le gouvernement libéral de Justin Trudeau «à revoir la pertinence» de l'accord de libre-échange entre le Canada et le Panama, qui est entré en vigueur en 2013, puisque ce pays d'Amérique centrale «est reconnu par tous les criminologues sérieux comme une lessiveuse de fonds provenant du narcotrafic.»

«Le Canada doit loger des demandes de renseignements auprès des autorités du Panama à propos des contribuables Canadiens qui s'y trouvent et élargir cette demande aux paradis fiscaux, une vingtaine, avec qui il a signé de tels accords», renchérit M. Lareau.

Avec l'Agence France-Presse et l'Associated Press
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux de Le Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com